

# « LES PANIERS MOUILLÉS »

## Charte de l'A.M.A.P. du marais mouillé Deux Sévrien

### PRÉAMBULE

Conscients de l'impasse où nous mène le système économique mondialisé au niveau social et environnemental, nous souhaitons contribuer au développement d'une agriculture paysanne et à la mise en place d'une économie locale solidaire en créant un groupe de *consomm'acteurs* dans le marais mouillé Deux Sévrien.

En nous approvisionnant auprès de producteurs locaux respectant la terre, nous voulons manger sainement à prix juste et accessible et nous réapproprier le contenu de nos assiettes.

En organisant des rencontres, visites et chantiers sur les fermes, nous voulons favoriser les échanges humains.

### PRINCIPES FONDATEURS (NOTRE ÉTHIQUE) :

Nous nous référons aux principes de l'agriculture paysanne pour tous les producteurs, à savoir :

- ✓ Nous souhaitons soutenir l'agriculture paysanne respectueuse de l'environnement dans et à proximité du marais mouillé ;
- ✓ Nous favorisons la solidarité et le lien actif avec les acteurs locaux œuvrant pour le maintien de l'agriculture paysanne et les commerces de proximité, particulièrement "*la petite épicerie du Vanneau*" ;
- ✓ Nous soutiendrons des producteurs en transition vers une agriculture paysanne ainsi qu'à leur autonomie, qu'ils puissent avoir la capacité d'être maître de leurs choix ;
- ✓ Nous favoriserons, si possible, la proximité géographique entre les producteurs et l'A.M.A.P. ;
- ✓ Nous formaliserons les échanges en établissant des contrats avec les producteurs ;
- ✓ Aucun intermédiaire ne sera accepté entre producteur et consommateurs sans accord préalable ;
- ✓ Nous définirons un prix équitable à chaque cycle de production avec les producteurs ;
- ✓ Nous ferons preuve de solidarité avec les producteurs dans les aléas climatiques exceptionnels de la production ;
- ✓ Chaque adhérent participa à la vie de l'association ainsi qu'aux échanges et travaux réalisés sur les fermes ;
- ✓ Nous pourrions nous engager dans des actions de sensibilisations sur l'agriculture locale et paysanne ;

### PRINCIPES DE L'AGRICULTURE PAYSANNE :

Nos critères définissant l'agriculture paysanne sont:

- Des modes de production à dimension humaine adaptée aux ressources disponibles (gestion de l'eau, ...) et à l'environnement local ;
- Des productions respectueuses de la nature et de l'animal qui préservent la biodiversité et la fertilité des sols ;
- Des productions sans engrais ni pesticide chimique ;
- Des producteurs qui s'engagent à démontrer qu'ils sont dans une démarche d'évolution vers une agriculture naturelle ;
- Productions de produits de qualité, bons, sains et équitables ;
- Des paysans qui s'engagent à la transparence et l'information sur les actes de production, de transformation, d'achat et de vente des produits agricoles ;
- Une répartition des volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'agriculteur d'accéder au métier et d'en vivre ;
- Une solidarité entre les paysans d'ici et d'ailleurs (mutualisation, coopération, échange d'informations, ...);
- Une recherche maximum de l'autonomie dans le fonctionnement de la ferme et entre fermes voisines (auto-production des aliments pour l'élevage, fertilisation des sols) ;
- Maintien de la diversité des races rustiques locales et des variétés végétales cultivées traditionnellement ;

Un monde nouveau est possible et c'est à nous de commencer localement à planter nos utopies...

Si ce n'est ici ? Où ? Si ce n'est maintenant ? Quand?